



ORDRE du JOUR
du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **10 JUILLET 2020** à 11h00

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Elections sénatoriales – désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants	Monsieur le Maire

Le nombre de personnes autorisées à assister à la séance dans le public est limité à 20 personnes afin de respecter les mesures barrières suite à la mise en place de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Coronavirus.



Le Maire sortant de Milhaud

[Signature of Jean-Luc Descloux]
Jean-Luc DESCLOUX